

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/04/2026 / Délibération N°20260422_12

Date de la convocation 16/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 9

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux avril à **20 heures 00**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe BRUN.

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

<u>x</u>	Philippe BRUN	<u>x</u>	Delphine SOUVRAY
<u>x</u>	Laurence EXBRAYAT	<u>x</u>	Philippe MICHEL
<u>x</u>	Yves SANIAL	<u>x</u>	Dominique EYRAUD
<u>x</u>	Marine BONNEFOY	<u>x</u>	Alexis RIBES
<u>x</u>	Jérémy CHEVILLON		

M. Yves SANIAL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention Association Sportive Automobile Velay Auvergne

Le Maire PRÉSENTE au conseil municipal la demande de subvention présentée par l'Association Sportive Automobile Velay Auvergne datée du 05 mars 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

D'attribuer une subvention d'un montant de

De ne pas attribuer de subvention à cette association

Fait aux Estables, le 22 avril 2026.

Le Maire,

M. Philippe BRUN

Le Secrétaire de séance,

M. Yves SANIAL